

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Joseph DELHAXHE.

Administrateurs délégués :

MM. Jean FRANCOU, Joseph DELHAXHE, Bruno DUMONT.

Trésorier : M. Alain MARDAGA.

Secrétaire : M. Thierry LONGIN.

Administrateurs : M^{lle} Sylvie BOULVAIN, MM. Richard FORGEUR, Jean FRANCOU,

André LAMBERT, Jacques LIÉNARD, Fabrice MULLER, Louis NISSE, Marcel OTTE, Pierre VELDEN.

Éditeur responsable :

M. Fabrice MULLER, rue Wiertz, 37B, 4000 Liège - Tél./Fax : 04 225 14 54

Courrier électronique : bulletin@vieuxliege.be

Cotisations et abonnements aux publications : voir page 3 de couverture.

TABLE DES MATIÈRES

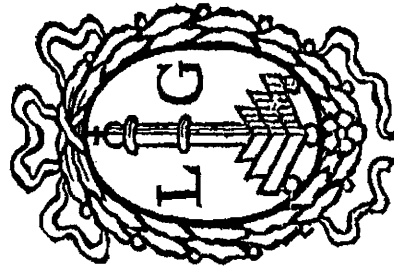
UN MOINE COLLECTIONNEUR DE GRAVURES À L'ABBAYE
DU VAL-DIEU. SERVAIS DURIAU (1701-1775)

Par Jean-Louis POSTULA.....665

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE LE VIEUX-LIÈGE

Association sans but lucratif

Comité de vigilance et d'action pour la sauvegarde
et la restauration des édifices anciens, pour la protection des sites
et pour la promotion de l'étude et de la vulgarisation
de l'archéologie, de l'histoire, de la dialectologie, de l'ethnologie,
de la toponymie et du folklore au pays mosan,
fondé le 20 février 1894



RIEN AYZEZ S'IL N'EST COGNV

www.vieuxliege.be

H.M.
T.P.

100

Règlement pour les publications

Le *bulletin* de la société royale LE VIEUX-LIÈGE, association sans but lucratif, est une publication trimestrielle. La société est un comité de vigilance et d'action pour la sauvegarde et la restauration des édifices anciens, pour la protection des sites et pour la promotion de l'étude et de la vulgarisation de l'archéologie, de l'histoire, de la dialectologie, de l'éthnologie, de la toponymie et du folklore au pays mosan, fondé le 20 février 1894.

La commission des publications croit utile de rappeler que le bulletin ne publie que des articles inédits, soit de *recherche scientifique*, soit de *vulgarisation* touchant l'histoire, l'histoire de l'art, l'archéologie, la toponymie, la dialectologie, l'éthnologie et le folklore du pays mosan dans son acception la plus large, ainsi que des études concernant la restauration des monuments anciens, la protection de la nature et les problèmes de l'urbanisme.

Il convient que les auteurs, apportant dans leurs études une contribution nouvelle, fournissent l'indication des sources utilisées et que ceux qui font oeuvre de vulgarisation donnent la notice des ouvrages consultés.

Les auteurs restent seuls responsables de leurs articles ou comptes rendus. La commission des publications n'accepte qu'une seule réponse à un article ou compte rendu et qu'une seule réplique à cette réponse.

Tout projet d'article est soumis au secrétaire de la commission des publications avec un droit de recours auprès de celle-ci en cas de rejet. Le texte doit être transmis en trois exemplaires imprimés ou par courriel. Une fois le projet accepté, l'auteur devra fournir le **texte dactylographié sous la forme d'un fichier informatique** (sur support amovible ou par courrier électronique à l'adresse bulletin@vieuxliege.be), un **résumé de son article**, ainsi que les **illustrations éventuelles**. L'article est soumis au jugement critique et souverain de deux lecteurs, voire d'un troisième si nécessaire. Une épreuve de l'article est alors transmise à l'auteur pour vérification ; l'auteur doit alors faire part de ses remarques dans un délai de deux semaines, sauf avis contraire. Si les corrections ne sont pas remises dans les délais impartis, il ne pourra en être tenu compte.

Les auteurs peuvent obtenir, à leurs frais, des *tirés à part* de leurs articles, en prenant au préalable arrangement avec l'imprimeur au plus tard lors de la remise de l'épreuve ; ces tirés à part porteront la référence exacte du bulletin dans lequel l'article aura été publié. Les auteurs ont droit à des exemplaires gratuits du bulletin ; le nombre d'exemplaires est au prorata du nombre de pages de l'article.

Le bulletin est publié avec le soutien de la Région wallonne et de la Communauté française de Belgique.

Toute correspondance relative à la société doit être adressée au siège social, hormis celle ayant trait aux publications qui doit être envoyée au secrétaire de la commission des publications (voir page 3 de couverture).

Siège social et bibliothèque : rue Hors-Château, 65 – B4000 LIÈGE

Site web : www.vieuxliege.be

UN MOINE COLLECTIONNEUR DE GRAVURES À L'ABBAYE DU VAL-DIEU SERVAIS DURIAU (1701-1775)

par Jean-Louis POSTULA

Université de Liège
U.D. Sciences historiques

500 50 3626

En 1774, un périple dans différentes contrées de l'Europe amène l'abbé François de Feller à l'abbaye cistercienne de Notre-Dame du Val-Dieu :

« On voit dans la bibliothèque qui est d'ailleurs peu considérable, écrit-il, 32 gros volumes d'estampes très-curieuses en tout genre, rassemblées avec des soins et des recherches infinies par un Religieux du Monastère. Plusieurs peuvent servir à éclaircir des faits historiques, à conserver la mémoire de quelques hommes distingués, à apprécier des artistes peu connus. Le mérite de cette collection augmentera à mesure qu'elle acquerra celui de l'ancienneté.² »

Malgré de nombreuses pertes au cours d'une histoire mouvementée, cet ensemble, baptisé *Collection Duriau* du nom de son créateur, est aujourd'hui encore riche de plus de douze mille pièces présentées dans dix-neuf albums reliés. C'est au Trésor de la cathédrale de Liège, dépositaire général de l'ensemble du patrimoine de l'ancienne abbaye, que sont actuellement conservés ces volumes de gravures, depuis la dissolution de la communauté du Val-Dieu en 2001. Ils constituent non seulement un important patrimoine intellectuel et artistique, mais aussi un document de grande valeur tant pour l'histoire de l'institution ecclésiastique dont ils proviennent que pour l'évolution des mentalités et du goût artistique dans nos régions, au siècle des Lumières.

* Adresse de l'auteur : rue Branche-Planchar 139, 4420 Montegnée.

Courriel : jeanlouis_postula@hotmail.com

Cet article est tiré de nos recherches pour notre mémoire en histoire *La collection Duriau, les gravures de l'abbaye du Val-Dieu au XVIII^e siècle*, réalisé à l'Université de Liège en 2005 sous la direction de M. Franz Bierlaire, Mlle Dominique Allart et M. Philippe George. La bibliographie citée est reportée en annexe.

¹ François de Feller, né à Bruxelles en 1735 et mort à Ratisbonne en 1802, a été membre de la Compagnie de Jésus, jusqu'à sa suppression par le pape Clément XIV en 1773. Devenu prêtre séculier, il a beaucoup voyagé et s'est consacré à des travaux d'érudition en zoologie, physique et philosophie. BORCHGRAVE d'ALTENA J. de, *Trésors d'art de l'abbaye Notre-Dame du Val-Dieu*, 1966, p. 50. – HEROUVILLE P. d', « Feller F. de », dans *Dictionnaire des lettres françaises, le XVIII^e siècle*, sous la dir. de MOUREAU F., 1995, p. 478-479.

² FELLER F. de, *Itinéraire, ou voyages en diverses parties de l'Europe*, t. 2, 1823, p. 209-210. Cité dans RENIER J.-S., *Historique de l'abbaye du Val-Dieu [...]*, 1865, p. 186.

Les gravures provenant de l'abbaye du Val-Dieu se répartissent en deux fonds distincts. Le premier d'entre eux, objet de notre étude, est appelé *collection Duriau* et rassemble dans des volumes reliés la totalité des gravures présentes à l'abbaye durant l'Ancien Régime. Le second, beaucoup plus important numériquement, provient en majeure partie d'une donation, réalisée à la fin du XIX^e siècle par un grand mécène de l'abbaye, le chanoine Nicolas Henrotte. Les bibliothécaires successifs du début du XX^e siècle ont alors élaboré de nouveaux recueils thématiques sous la forme d'albums.

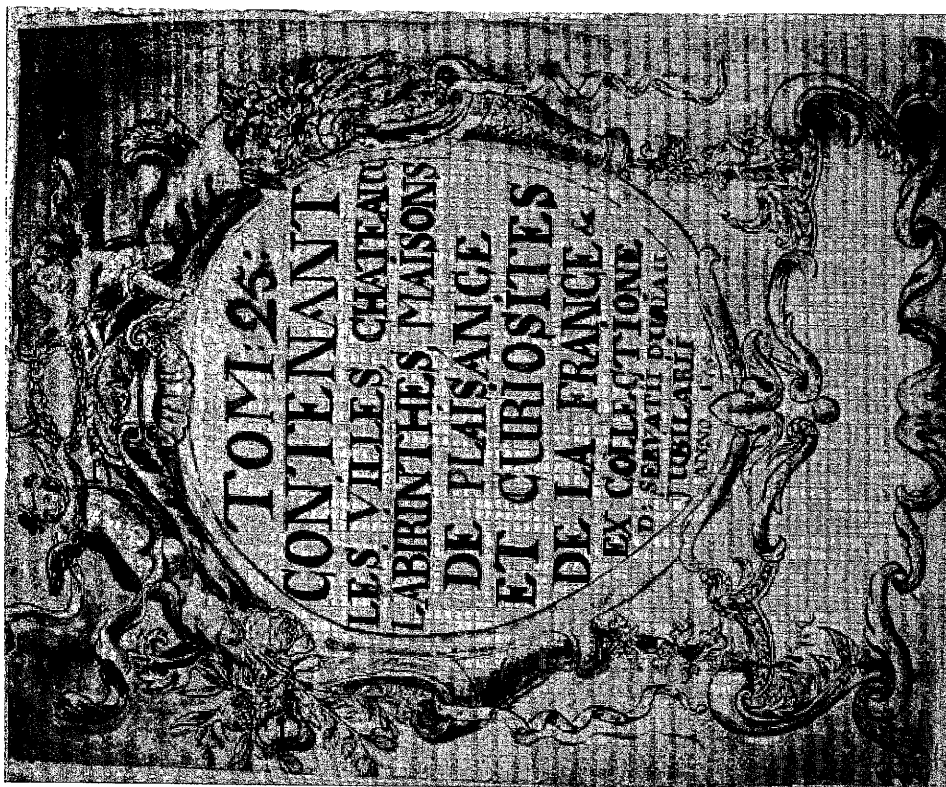
La collection Duriau comporte aujourd'hui encore dix-neuf volumes reliés et quelques feuillets issus d'un album démembré et disparu, en l'occurrence le tome XVII. Il convient d'ores et déjà d'insister sur l'état de détérioration important de la collection en général, puisque les recueils réalisés par Servais Duriau étaient à l'origine bien nombreux. L'unique évocation de l'état de la collection du vivant de son auteur figure dans l'ouvrage *Itinéraire [...]*, de l'abbé François de Feller qui indique que trente-deux gros volumes d'estampes se trouvent dans la bibliothèque en 1774. Il faut attendre 1865 pour qu'une première description des volumes de gravures soit publiée. Jean-Simon Renier, le plus ancien historien du Val-Dieu, consacre en effet un chapitre de son *Historique [...]* à la bibliothèque et aux archives de l'abbaye et en profite pour y insérer la liste des titres des albums évoqués presque un siècle plus tôt par Feller³.

Chaque volume est illustré par des gravures, dont le nombre oscille entre trois cents et deux mille. L'immense majorité d'entre elles ont été découpées pour que leur taille coïncide avec celle des pages sur lesquelles elles sont collées. Des commentaires y ont été joints, sous la forme de notes manuscrites. Les albums se présentent sous la forme d'ouvrages d'environ cinq cents pages en moyenne, avec une reliure moderne. Les feuillets possèdent, dans le coin supérieur, une pagination ancienne, contemporaine de la réalisation des recueils, et rédigée à l'encre brune, la même que celle des notes accompagnant certaines gravures. Il semble par contre qu'il n'ait pas existé de numérotation individuelle des gravures avant le XX^e siècle.

Chaque volume est muni d'une page de garde indiquant la thématique étudiée⁴. Le titre de l'ouvrage est toujours agrémenté d'un dessin à la main et accompagné de l'inscription « *Ex collectione Domini Servatii Duriau jubilarii* ». L'index manuscrit de plusieurs pages et relativement précis figurant systématiquement à la fin des albums est révélateur de la volonté de Servais Duriau d'organiser rationnellement son travail.

³ RENIER J.-S., *op. cit.*, 1865, p. 187-188. Cette liste des trente-deux volumes est présentée en annexe.

⁴ A l'exception des tomes V et XVII pour lesquels elle n'existe plus. Il faut donc se référer, pour ces deux volumes ainsi que pour tous ceux qui ont disparu, au titre proposé par J.-S. Renier.



Page de garde du tome XXV de la collection.

De nombreuses pages et estampes ont été arrachées ou enlevées des albums et ce, même après leur numérotation. Malgré son caractère récent, ceci ne peut donc suffire puisqu'il existe de nombreux *trous* dans les listes de gravures. Nous avons donc compté une à une chaque estampe appartenant à la collection et en avons recensé 12 349.

La collection Duriau constitue, au propre comme au figuré, une source unique car elle résulte du choix, du rassemblement et du classement de milliers d'estampes par un homme au sein d'un environnement très précis, celui d'une petite abbaye de campagne au milieu du XVIII^e siècle. L'étude et la mise en contexte de cette source permettent une connaissance accrue de la personnalité

de celui qui a consacré une grande partie de sa vie à cette tâche proprement titanesque. Rassembleur d'une quantité impressionnante d'images, Servais Duriau ne s'est pas contenté de les considérer comme un simple recueil d'œuvres d'art. Il serait en effet possible de ne voir en ces estampes qu'un agrément visuel, caractéristique du climat d'hédonisme imprégnant la culture et les mentalités du XVIII^e siècle⁵, mais la démarche de Duriau apparaîtrait alors, dans l'environnement monastique et méditatif supposé être le sien, sinon superflue, tout au moins légère et badine, symptomatique d'un relâchement moral au sein de l'abbaye du Val-Dieu.

Cette interprétation ne correspond pas à la réalité et se révèle extrêmement réductrice, dès que l'on prend la peine de se pencher attentivement sur l'œuvre produit par Servais Duriau. L'ambition de celui-ci va en effet bien au-delà de la création d'un *musée sur papier*, car la valeur didactique et documentaire des pièces présentées dans les albums prend, dans l'esprit du religieux, au moins autant d'importance que leurs qualités artistiques ou esthétiques. Ce sont ces deux aspects, étroitement imbriqués l'un dans l'autre et difficilement dissociables, que nous allons tenter d'analyser ici.

À l'époque de Servais Duriau, la collection de gravures est devenue un passe-temps à la mode⁶. L'activité déployée par le moine du Val-Dieu n'est donc pas exceptionnelle en soi, mais s'inscrit au sein d'un vaste courant artistique. Alors que la collection de tableaux n'a pas commencé en même temps que les débuts de la peinture, il est intéressant de remarquer que les collections d'estampes ont débuté dès la réalisation des premières gravures, au XVI^e siècle et partout en Europe. Les premiers collectionneurs ont été les artistes eux-mêmes, ainsi que les savants et les souverains, qui ont rassemblé des fonds d'estampes, classées par maîtres ou par sujets. Au milieu du siècle suivant, l'estampe va être recherchée avant tout par des historiens car l'écriture de l'histoire à cette époque se conçoit comme un récit où les portraits, les scènes de mœurs et les anecdotes jouent un rôle essentiel. Les portraits vont ainsi connaître un succès énorme au XVII^e siècle, et les volumes conservés de la collection Duriau en témoignent largement.

Il n'est pas anormal qu'au début du XVIII^e siècle, la communauté religieuse du Val-Dieu désire se doter d'un patrimoine de ce type, d'autant que de nombreuses institutions, tels les collèges de Jésuites, entreprennent à cette époque des collections semblables. De plus, la première moitié du siècle des Lumières est considérée comme l'âge d'or du monastère, grâce à son abbé, Jean Dubois, mécène de premier ordre⁷. Toutes les conditions semblent donc réunies pour la constitution d'un fonds d'estampes, plus que probablement encouragée par ce prélat.

⁵ CHASTEL A., *L'art français. Ancien Régime (1620-1775)*, 1995, p. 244.

⁶ ADHEMAR J., *Le public de l'estampe, dans Nouvelles de l'estampe*, t. 37, 1978, p. 7-19.

⁷ HUBERT J.-C., *Le mécénat de Dom Jean Dubois (1711-1749)*, dans *Notre-Dame du Val-Dieu, une abbaye, un ordre, une histoire*, 1998, p. 187-197.

C'est de prime abord la conception éducative de la collection rassemblée par Duriau qui frappe le lecteur. Elle constitue avant tout une masse extraordinaire d'informations, portant sur les thématiques les plus diverses, et mise à la disposition des membres de sa communauté dans la bibliothèque de l'abbaye du Val-Dieu. Les sujets abordés appartiennent néanmoins pratiquement toujours à l'un des quatre grands thèmes suivants : la religion, l'histoire, la géographie ou les arts. La présence d'œuvres de provenances et d'époques très diverses, du XVI^e au XVIII^e siècle, et de l'Italie à l'Allemagne, en passant par la France et les Pays-Bas, met également en évidence le caractère contrasté des collections. C'est l'iconographie religieuse qui occupe la première place en termes quantitatifs : les scènes tirées des Écritures ou des vies de saints, les vues d'églises et d'abbayes, les portraits d'ecclésiastiques et de moines occupent une place prépondérante parmi les images.



La parabole du bon pasteur (Duriau, t. V) d'après Pierre Bruegel.



Saint Jean l'Évangéliste (Duriau, tome III).

Cette prééminence numérique se révèle tout à fait normale dans le contexte d'une bibliothèque monastique mais les représentations chrétiennes ne constituent cependant pas les uniques sources d'intérêt de Servais Duriau. Plusieurs milliers de gravures sont ainsi consacrées à des problématiques profanes, depuis les représentations de membres du gotha européen, en passant par les vues de villes, l'héraldique, les allégories, les scènes de cour ou encore les Fables de la Fontaine, pour ne citer que quelques exemples. On assiste ainsi au XVIII^e siècle à une certaine laïcisation des thèmes des études menées par des moines, qui doit évidemment être mise en rapport direct avec le nouveau climat intellectuel qui règne en ce siècle, celui des Lumières⁸. L'œuvre de Servais Duriau s'insère dans ce vaste mouvement d'idées, qui culmine en France entre 1751 et 1772, avec la publication de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.

Dans nos régions, le courant des Lumières s'est peu à peu diffusé au sein des élites de la Principauté, comme en témoigne d'ailleurs, à partir de 1756, la publication d'un *Journal Encyclopédique* liégeois, par Pierre Rousseau⁹. Malgré les réticences d'un puissant parti dévot, les idées nouvelles ont trouvé à Liège un terrain favorable, et les moines du Val-Dieu ont été touchés par celles-ci, même dans leur petite abbaye retirée. Le maigre fragment reconstitué de

⁸ GASNAULT P., *Motivations, conditions de travail et héritage des bénédictins érudits de la congrégation de Saint-Maur*, dans *L'Érudition mauriste à Saint-Germain-des-Prés*, 1999, p. 33-43.

⁹ VANDEGANS A., *Introduction aux lettres françaises, dans Le siècle des Lumières dans la principauté de Liège*, 1980, p. 21-28. — WAGNER J., *Pierre Rousseau à Liège (1756-1759), ou l'énergie de l'intelligence et les malheurs d'un intellectuel*, dans DROIXHE D. et alii, *Lièvres et Lumières au pays de Liège (1730-1830)*, 1980, p. 15-31.

l'ancienne bibliothèque du monastère permet d'ailleurs de se rendre compte que la communauté cistercienne s'est bel et bien adaptée aux mentalités du temps. L'abbaye possède de nombreux livres caractéristiques de la désacralisation de la culture monastique au XVIII^e siècle, tels des dictionnaires et encyclopédies divers, relatifs à l'histoire, la géographie, l'art ou les belles-lettres¹⁰.

Duriau semble avoir déterminé, pour constituer sa collection, une série de sujets qu'il va, en fonction de ses propres centres d'intérêt, illustrer et commenter, tout en cherchant constamment à unir harmonieusement le savoir et la beauté des images. S'il fallait tenter de faire entrer la collection Duriau dans une typologie bien définie, c'est probablement l'expression créée en 1952 par Eugène Willems qui décrit le mieux cette source, « réelle encyclopédie par l'image¹¹ ». En raison du choix de certains thèmes et par conséquent du rejet des autres, ce travail peut également être qualifié de raisonné, c'est-à-dire issu d'une réflexion intellectuelle préalable.

L'étude des matières abordées par Servais Duriau suscite trois réflexions. La première est que, tout au long des dix-neuf volumes conservés, se manifeste très clairement un intérêt profond pour les personnages historiques et les représentations d'individus en général. Des portraits sont présents de manière récurrente, avec dans la majorité des cas une biographie manuscrite accompagnant l'image. Ces hommes et femmes peuvent être des personnalités lointaines, tels les martyrs et saints antiques, les empereurs romains, les premiers papes, les rois francs ou, ce qui est plus étonnant, les initiateurs de la Réforme protestante, mais également des contemporains, ou du moins des personnages proches de l'époque de Servais Duriau, qu'ils soient illustres ou non : abbés du Val-Dieu, souverains européens, chanoines de la cathédrale de Liège ou officiers et militaires étrangers. Il est cependant incontestable qu'il est bien plus aisé pour Servais Duriau de se procurer des portraits et des éléments biographiques relatifs à des personnages très célèbres, tels que Louis XIV, plutôt qu'à propos d'un obscur théologien allemand mort depuis deux siècles, par exemple. Il existe donc d'évidentes différences quantitatives de traitement entre les personnes au sein de la collection, qui dépendent avant tout de la disponibilité plus ou moins grande des sources les concernant.

Il est par contre indubitable que l'un des objectifs de Servais Duriau est de présenter, à sa manière, un dictionnaire de personnalités, et donc un outil documentaire, le plus étoffé possible.

¹⁰ RICORDEAU J.-Y., *Des moines et des livres à l'abbaye de Val-Dieu aux XVII^e et XVIII^e siècles*, dans HUBERT J.-C. et alii, *Notre-Dame du Val-Dieu, une abbaye, un ordre, une histoire*, 1998, p. 77-94.

¹¹ WILLEMS E., *Dans le lien de la paix*, 1952, p. 57.



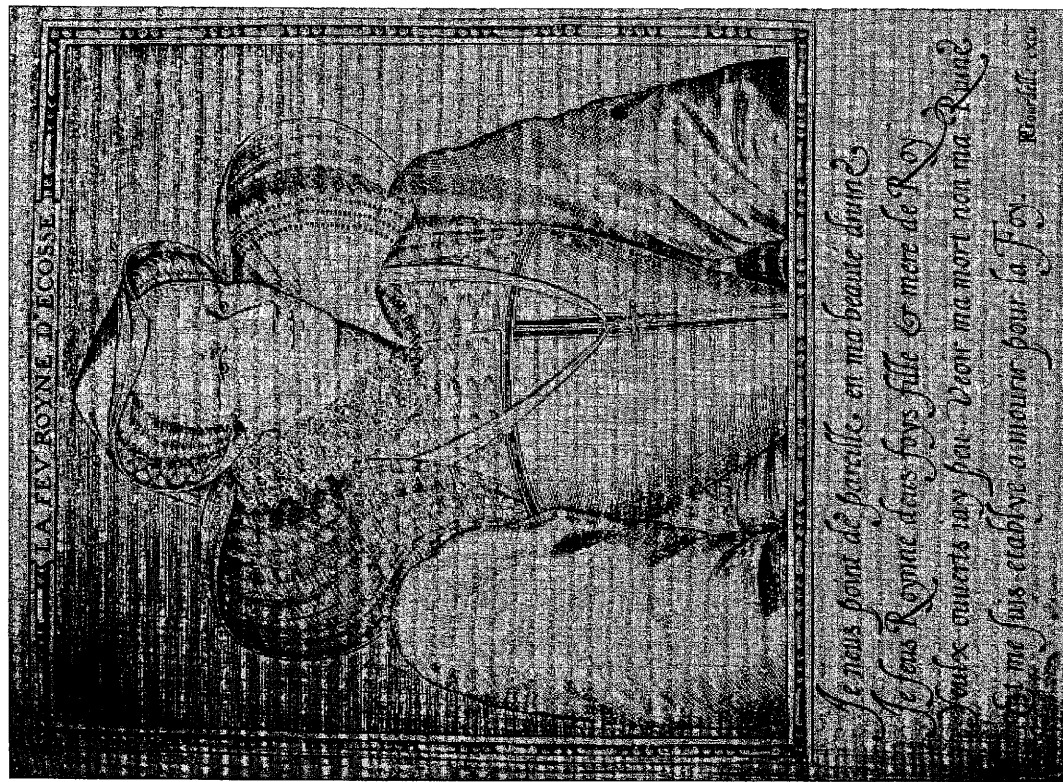
La rencontre de Léon le Grand avec Atila (Durliau, tome III), d'après Raphaël.

Une deuxième caractéristique de la collection est le goût exprimé par son auteur pour l'histoire et la géographie. Cet engouement pour la connaissance de la planète et de ses habitants est une particularité du siècle des Lumières¹². Les cartes et plans les plus divers forment en effet un corpus géographique très complet, qui présente ainsi une vision du monde, tel qu'il était perçu à cette époque. A ce corpus d'images, formant une sorte d'atlas mondial, s'ajoutent de nombreuses *vedute*, ces vues réalistes de villes ou de monuments, gravées par des artistes et qui s'apparentent à de lointains ancêtres de la photographie. Durliau semble d'ailleurs avoir particulièrement affectonné ce genre de représentations, car des albums entiers sont ainsi consacrés à la description visuelle de villes d'art importantes, comme Venise, Rome, Paris ou Amsterdam. D'autres estampes retracent ensuite les événements historiques principaux des régions présentées, à travers notamment les portraits de souverains et de personnages célèbres, mais aussi les scènes de la vie quotidienne ou les reproductions de costumes traditionnels.

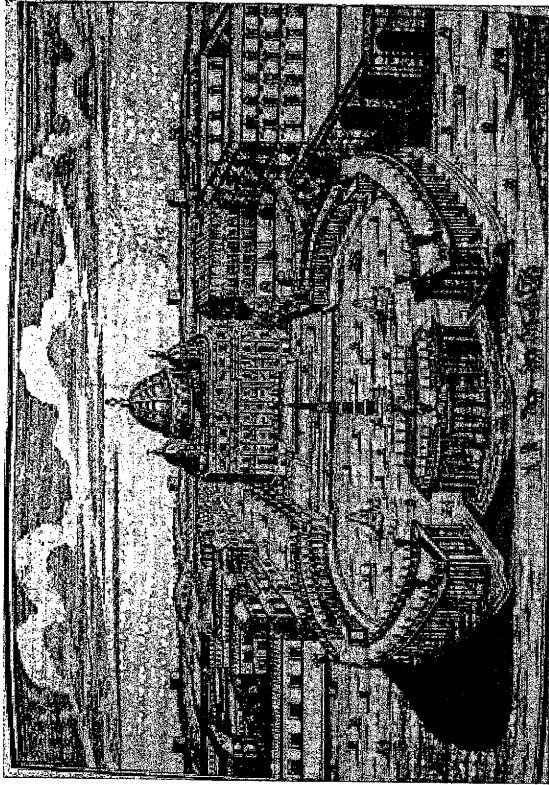
C'est surtout pour ces catégories d'images précisément que les commentaires manuscrits de Servais Durliau sont les plus significatifs. La majorité d'entre eux expose effectivement soit la situation géographique générale d'un territoire, soit son évolution historique. C'est ainsi que, pour chaque État envisagé, Durliau propose de nombreuses énumérations et descriptions : celles des cours d'eau et des reliefs, des différentes provinces, des villes importantes et de leur poids économique,.... Il présente également des

¹² MEYER J., *Les Européens et les autres*, 1975, p. 90-91.

réécrits touchant notamment les guerres et les conquêtes, les biographies des rois, les mœurs des habitants ou les coutumes attachées à tel ou tel lieu. Entre le texte et l'image existe dès lors un rapport étroit, qui illustre parfaitement la volonté de Servais Durliau de concevoir un outil efficace, pouvant apporter une réponse à un grand nombre d'interrogations.



Portrait de Marie Stuart, reine de France et d'Écosse (1542-1567), Durliau, tome XII.

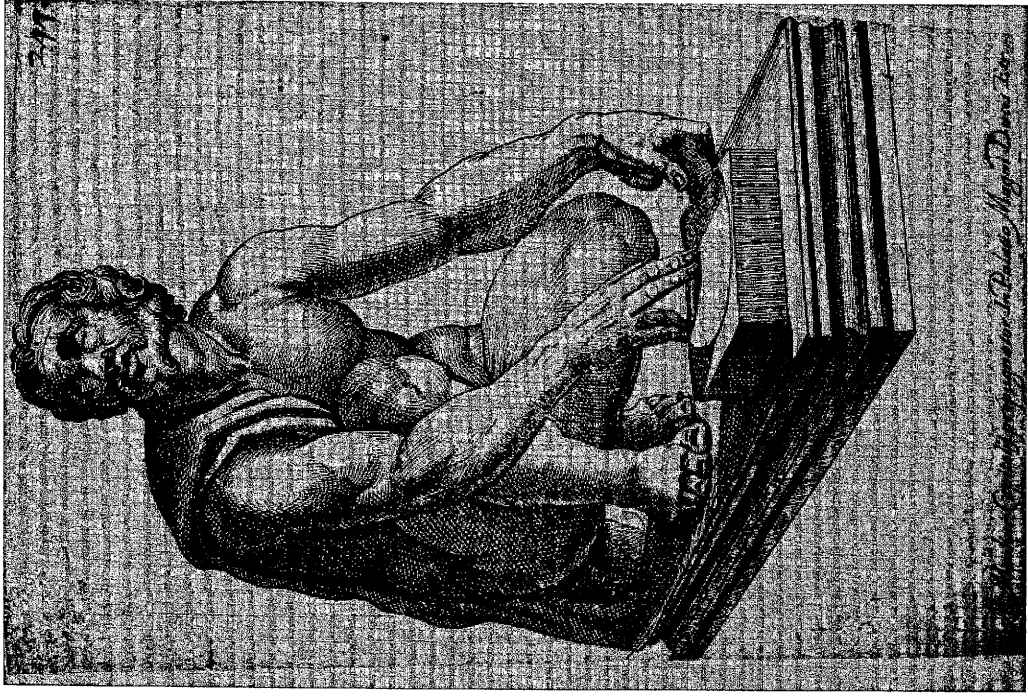


La place Saint-Pierre, à Rome (Durlieu, t. XXI).

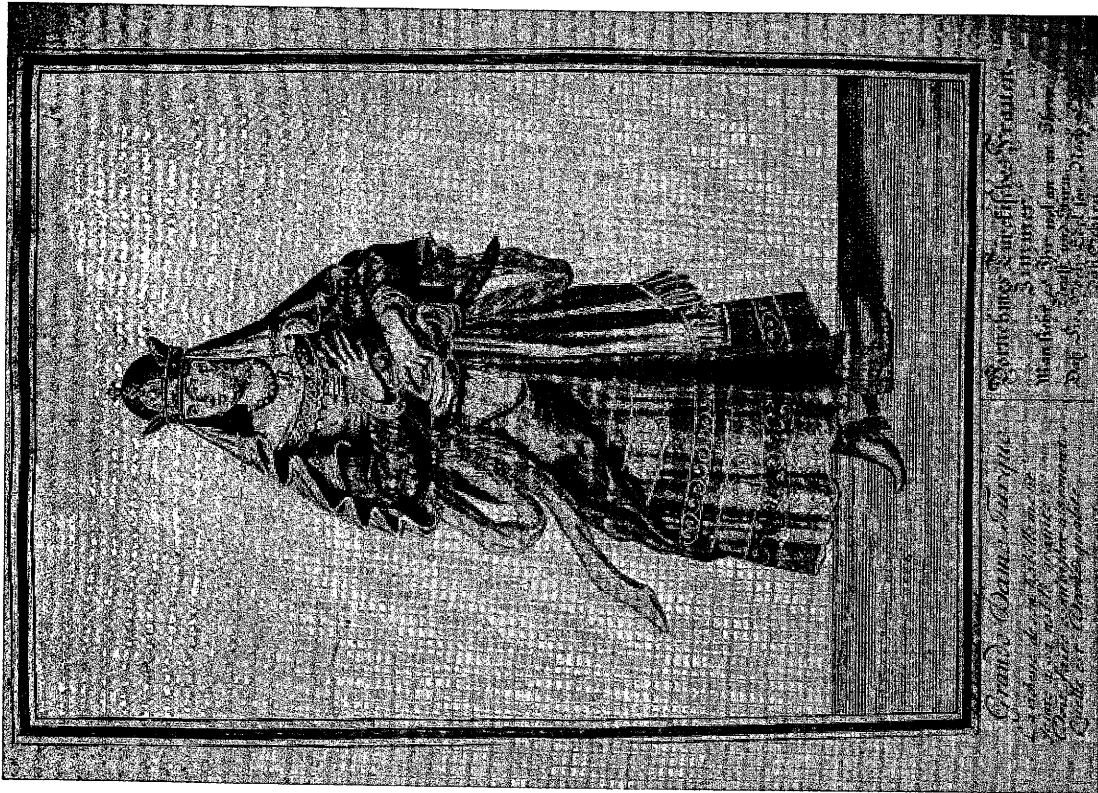
Le troisième élément thématique sur lequel il nous paraît important d'insister est le penchant manifeste de l'auteur pour l'exotisme et l'anecdote. Durlieu réalise en effet un véritable tour visuel du globe, intégrant des représentations de contrées reculées en Afrique, Asie et Amérique, et ne se limite pas aux images décrivant le continent européen. Les illustrations présentées, notamment des portraits imaginaires et fantaisistes des souverains d'Abyssinie, du Congo ou de Tartarie, ne se révèlent cependant jamais très éloignées d'une certaine forme de caricature exotique, reflétant ainsi les conceptions que se faisaient les hommes d'Ancien Régime sur ce qui leur était étranger. L'art du XVIII^e siècle, ainsi que l'ensemble de la société, sont caractérisés par un goût pour les représentations pittoresques d'un ailleurs lointain, non dépourvu toutefois d'une visée ethnographique, qui donne à connaître les mœurs, les modes vestimentaires, les divertissements, les fonctions et usages officiels des habitants de ces pays. De plus, il apparaît qu'avant tout, Servais Durlieu a cherché dans son travail à se faire plaisir et n'a donc pas hésité à insérer, au sein des recueils, de nombreuses œuvres de portée tout à fait anecdotique et amusantes. L'inventaire thématique de la collection, réalisé dans la première moitié du XX^e siècle, indique par exemple que le tome XXIX de la collection, aujourd'hui perdu, comportait plusieurs suites d'estampes, intitulées *Eloge du tabac*, *Habits de fantaisie de divers métiers et professions*, ou encore *Les cris de Paris*¹³. Durlieu ne cherche donc pas uniquement à instruire, à donner des informations, mais également à susciter diverses émotions, grâce à la beauté, le côté étrange ou burlesque des images

¹³ *Matières des volumes de gravures réunies par Servais Durlieu [...]* Inventaire de la collection Durlieu provenant de la bibliothèque de l'abbaye du Val-Dieu, XX^e siècle, vol. XXXIX.

mises à la disposition de ses lecteurs. Le rationalisme et la sensibilité, composantes ambivalentes de la philosophie des Lumières, trouvent ainsi chacun une expression achevée à travers la démarche de l'auteur.



L'Arrotino ou Le Rémouleur, d'après l'antique conservé aux Offices à Florence. Durlieu, tome XXI.



Représentation fantaisiste d'une *Grande Dame Turque* (Duriau, t. XXIV).

Il reste un élément sur lequel il convient d'insister : les notes manuscrites présentes tout au long des albums de gravures. S'il n'avait pas consigné par écrit les nombreux commentaires accompagnant les estampes, Duriau n'aurait finalement réalisé qu'un travail d'envergure intellectuelle banale, puisqu'il se serait satisfait du rassemblement de nombreuses illustrations, sans chercher à approfondir leur étude. Cela n'est pas le cas, et ces notes manuscrites témoignent de l'intense activité déployée par Duriau pour produire chaque recueil.

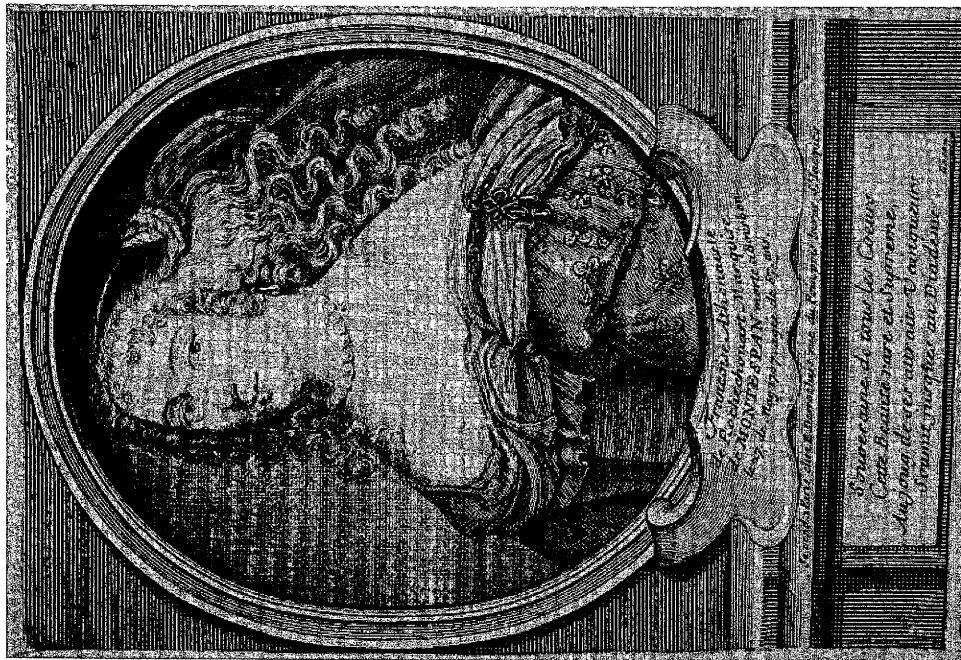
Tous les commentaires issus des albums sont des notes explicatives, relatives à un lieu, un personnage ou un événement, et correspondent de manière systématique à la description du contenu d'une estampe, et non à l'estampe elle-même. Duriau n'indique en effet jamais la provenance, l'auteur ou la date d'une gravure, car il ne considère probablement pas ces éléments utiles, mais il insiste par contre avec précision sur toutes les particularités physiques, historiques ou géographiques des thématiques qu'il aborde. Ce parti pris de s'intéresser avant tout au caractère documentaire des pièces qu'il expose est caractéristique de la conception que les hommes du temps pouvaient avoir de la gravure. Avant d'être considéré, comme elle l'est actuellement, comme une œuvre d'art à part entière, l'estampe a, durant l'Ancien Régime, joué un rôle surtout utilitaire et social, en tant qu'instrument d'information, d'édification religieuse, de documentation ou encore de propagande¹⁴. La gravure a donc bel et bien été avant tout un objet de consommation et, si Duriau sait apprécier et faire l'acquisition de pièces prestigieuses pour sa collection, il les envisage d'abord de leur point de vue strictement narratif.

Si Servais Duriau est sans contester le transcripteur des notes manuscrites, il n'en est pas pour autant l'auteur. Ces commentaires sont en fait extraits et recopiés de divers ouvrages. Nous pensons que, pour plus de facilité, il a en priorité utilisé ceux qui lui étaient accessibles directement, c'est-à-dire ceux conservés à l'abbaye du Val-Dieu. Si cette hypothèse est exacte, cela signifie que l'identification de tous les livres dont sont issus les commentaires, permettra la reconstitution d'un fragment important de l'ancienne bibliothèque monastique, en grande partie dispersée depuis la Révolution Française. Cette identification, bien que facilitée par quelques références de type bibliographique disséminées çà et là parmi les albums, nécessite néanmoins une longue recherche empirique.

Une meilleure connaissance du contenu de cette bibliothèque serait évidemment un atout majeur pour tous les historiens du Val-Dieu, d'autant plus que, dans ce cas précis, il serait avéré que les ouvrages ont été réellement utilisés et compulsés par un moine du XVIII^e siècle. Les résultats des recherches menées dans cette direction, dans le cadre de l'étude d'un volume en particulier, sont très probants, car plus d'une dizaine d'ouvrages et de journaux, publiés en France, aux Pays-Bas et dans nos régions aux XVII^e et XVIII^e siècles ont déjà

¹⁴ LARAN J., *L'estampe*, 1959, t. 1, p. X.

pu être recensés¹⁵. Il est évident cependant que seul l'élargissement de la base documentaire à l'ensemble des recueils de la collection permettra la mise en lumière de l'ensemble des sources d'inspiration de Servais Duriau.



Portrait de madame de Montespan (Duriau, t. XIII).

¹⁵ Parmi les ouvrages identifiés au sein du tome XXV de la collection, citons notamment *Les délices de la France*, de F.-S. d'Alquié (1670), *Le grand dictionnaire historique*, de L. Moréri (1671), *Voyage pittoresque de Paris*, d'A.-N. d'Argenville (1749), *La clef du cabinet des princes de l'Europe* (1755), ...

Servais Duriau

La collection Duriau est l'œuvre d'un religieux du siècle des Lumières qui y a inévitablement imprimé sa marque et qu'il est donc nécessaire de mieux connaître. Les sources relatives à la vie et aux activités de Servais Duriau sont néanmoins très peu nombreuses et la reconstitution de sa biographie constitue un exercice périlleux.

Les notices contenant le plus de renseignements sur Servais Duriau figurent au sein même du huitième album de la collection, qui est en effet consacré à certains ordres monastiques, dont les cisterciens. Duriau en a profité pour y transcrire certaines informations concernant l'abbaye du Val-Dieu, notamment une liste des abbés, la reproduction des avis nécrologiques de certains d'entre eux, un recensement des frères entrés à l'abbaye au cours d'une longue période du XVIII^e siècle, et enfin celui des décès au Val-Dieu du vivant de Servais Duriau. Ces deux dernières listes, intitulées respectivement *Professiones monachorum Vallis Dei a Reverendissimo Domino Joanne Dubois Abbate receptorum*¹⁶ et *Nomina Religiosorum a professione mea mortuorum*¹⁷, livrent les éléments biographiques systématiquement repris par tous les auteurs évoquant Duriau dans leurs travaux¹⁸.

Malgré son caractère apparemment laconique, la première de ces sources, simple liste de professions rédigée de la main de Duriau, commençant en l'année 1715 et se terminant en 1771, se révèle très intéressante. Elle livre en effet trois renseignements capitaux pour la connaissance du personnage, à savoir ses dates de naissance, le 5 avril 1701, et d'entrée dans la vie monastique, le 23 août 1722, ainsi que le lieu dont il est originaire, Liège¹⁹.

Quant à la liste des décès à l'abbaye, transcrite par Duriau depuis 1722 jusqu'en 1772, date de la dernière disparition d'un frère de son vivant, elle comporte une ultime notice, rédigée par une main non identifiée et concernant la mort de Servais Duriau, le 15 juillet 1775. Par cette notice plus développée que pour les autres moines, les membres de la petite communauté cistercienne ont voulu rendre un hommage posthume à celui qui fut la mémoire du Val-Dieu durant plus de cinquante ans :

¹⁶ DURIAU S., tome VIII, p. 618-619.

¹⁷ *Ibidem*, tome VIII, p. 622-625.

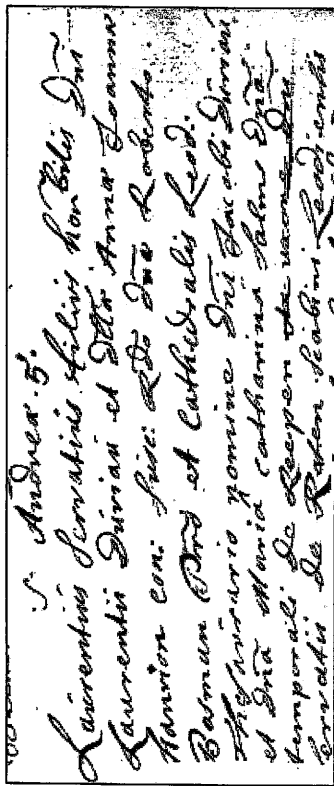
¹⁸ Les auteurs ayant consacré une notice biographique à Servais Duriau sont au nombre de sept. Cette notice consiste simplement, dans la majorité des cas, en une traduction quasi littérale des deux textes issus du volume de gravures. BERLIÈRE U., *Monasticon belge*, 1928, p. 152, note 2. - DUMONT B., *La population de l'abbaye du Val-Dieu*, 1976, p. 265. - BECKHOUT J., *La collection Duriau : une encyclopédie par l'image*, dans *L'estampe au Val-Dieu*, 1999, p. 13. - MANNING E., *Duriau (Servais)*, dans *Dictionnaire des auteurs cisterciens*, 1975, col. 222. - RENIER J.-S., *op. cit.*, 1865, p. 125. - VANDEKERCKHOVE A., *Histoire de l'abbaye du Val-Dieu*, 1954, p. 370, 374 et 399. - WILLEMS E., *op. cit.*, 1952, p. 57. ¹⁹ « 1722. 23 aug : fr. Servatius Duriau Leodius : natus 5 apr. 1701 » DURIAU S., tome VIII, p. 618.

« 1775. 15 Julii circa mediam noctem in monasterio nostro de Valle Dei gravibus infirmitatibus exhaustus, Ecclesiae sacramentis ac jubilaeo ordinis praemunitus obiit Dominus Servatius Durliau anno aetatis 75. Religiosa professionis 53, Sacerdotii 50, Jubilarii 3. Olim confessarius nobilium Domini cellarium monasterii in Orienten postea supprior deinde per 23 annos confessarius in praenobili abbazia vulgo Borcette »²⁰.



Collection Durliau, tome VIII, première page du *Nomina Religiosorum a professione mea mortuorum*.

La connaissance du milieu social au sein duquel Servais Durliau est né et a grandi est primordiale pour appréhender une part de son caractère.



Acte de baptême de Servais Durliau, le 5 avril 1701 (Archives de l'État à Liège).

Laurent Servais Durliau, dit Servais, est le quatrième enfant du ménage formé par Laurent Durliau (? -1730) et son épouse, Anne-Jeanne Hanrion (1665-1722). Né à Liège le 5 avril 1701²¹, comme indiqué dans la liste des professions décrite plus haut, il a été baptisé en l'église de Notre-Dame aux Fonts, baptistère de la ville, tout comme ses cinq frères et sœurs, alors que ses parents étaient installés dans la paroisse de Saint-André, à une adresse inconnue.

Les termes utilisés dans les actes de baptême des enfants Durliau, ainsi que les marrains et marraines choisis pour certains d'entre eux, sont révélateurs du statut de leurs parents. Laurent Durliau est désigné dans l'acte relatif à Servais comme « honorable seigneur », tandis que son épouse est appelée « demoiselle Anne Jeanne Hanrion²² ». Ces qualificatifs ne sont assurément jamais ceux que l'on retrouve dans les actes établis pour le commun des mortels. Il convient donc d'ores et déjà de considérer le père de Servais Durliau comme un membre important de la communauté, appartenant probablement à la bourgeoisie citadine.

De surcroît, le choix de la marraine de Servais est significatif du réseau de relations que ses parents peuvent entretenir. Celle-ci est en effet « dame Marie Catherine Salme, seigneur de Reepen, épouse de sieur Servais de Rosen, échevin de Liège²³ ». Le prénom Laurent Servais est donc choisi, selon toute vraisemblance, en référence à son père et à l'époux de sa marraine, noble

²¹ A.E.L., *Registres paroissiaux de Liège*, n° 24 (Notre-Dame aux Fonts, 1699-1703).

²² A.E.L., *Registres paroissiaux de Liège*, n° 24, *Acte de baptême de Servais Durliau* : « Laurentius Servatius filius honorabilis domini Laurentii Durliau et demicella Anna Joanna Hanrion [...] ».

²³ A.E.L., *Registres paroissiaux de Liège*, n° 24, *Acte de baptême de Servais Durliau* : « [...] Domina Maria Catharina Salme, domina temporalis de Reepen, uxore domini Servatii de Rosen scabini leodiensis [...] ».

chevalier du Saint-Empire et échevin de la cité de Liège de 1701 à 1703²⁴. Cet exemple montre clairement que la famille Duriau fréquente volontiers les membres influents au sein de la société.

À cet égard, le métier exercé par Laurent Duriau joue certainement un rôle important. Il remplit en effet la fonction « d'intendant du palais²⁵ », qui est évidemment celui du prince-évêque, à deux pas de sa propre demeure. Cette position professionnelle, indiquée dans l'acte de baptême de son fils aîné, l'a très probablement conduit à rencontrer de nombreux grands personnages, et a pu dès lors lui permettre de se constituer une certaine fortune personnelle, et de compter parmi les notables de la ville.

Un élément supplémentaire tendant à démontrer le statut élevé de la famille Duriau est contenu dans les actes de décès des parents de Servais, le 5 mars 1722 pour sa mère, et le 14 octobre 1730 pour son père. Ils sont tous deux enterrés en l'église Saint-André, mais les actes stipulent en outre qu'Anne Jeanne Hanrion est ensevelie « au milieu de la nef, sous sa propre pierre tombale²⁶ », tandis que son époux l'est « dans l'église, dans son propre cercueil²⁷ ». Une fois encore, cela conforte l'hypothèse d'un certain niveau d'aisance, car les actes se contentent en règle générale d'indiquer l'inhumation dans l'église ou au cimetière, sans précision supplémentaire.

Cette brève enquête sur les origines familiales et sociales de Servais Duriau a mis en lumière de manière significative qu'il est issu du milieu de la bourgeoisie citadine très aisée. Le goût pour les choses de l'art, et particulièrement pour les estampes, qu'il manifeste tout au long de sa vie monastique a probablement été forgé en grande partie au cours de sa jeunesse, par ses contacts avec un environnement matériel privilégié et grâce à une mentalité a priori ouverte à la culture.

Servais Duriau devient moine cistercien à l'abbaye Notre-Dame du Val-Dieu à l'âge de vingt-et-un ans, ayant fait profession le 23 août 1722, sous l'abbat de Jean Dubois. L'époque durant laquelle Servais Duriau entre au Val-Dieu est considérée comme l'âge d'or du monastère, la communauté connaît un véritable apogée économique, spirituel et culturel et il existe très certainement une corrélation étroite entre le climat d'ouverture initié entre 1711 et 1749 par l'abbé Dubois et la réalisation de la collection de gravures à laquelle s'est attelé Duriau. Il est cependant très difficile d'imaginer ce que fut la vie de Servais Duriau durant les cinquante-trois années qu'il passa sous l'habit religieux, car les textes l'évoquant sont extrêmement rares.

La source principale, et pour ainsi dire unique, délivrant des informations relatives aux activités de Servais Duriau est la notice faisant mention de son

²⁴ Une notice biographique consacrée à Servais de Rosen et à son épouse se trouve dans BORMAN C. de, *Les échevins de la souveraine justice de Liège*, t. 2, 1899, p. 336-337.

²⁵ A.E.L., *Registres paroissiaux de Liège*, n° 22, *Acte de baptême d'Antoine Nicolas Duriau* : « Antonius Nicolaus filius domini Laurentii Duriau economi palatii [...] ».

²⁶ A.E.L., *Registres paroissiaux de Liège*, n° 97, *Acte de décès d'Anne Jeanne Hanrion* : « [...] die sequenti sepulta in medio navis sub lapide proprio ».

²⁷ A.E.L., *Registres paroissiaux de Liège*, n° 97, *Acte de décès de Laurent Duriau* : « [...] die sequenti sepultus in templo in sarcophago proprio ».

décès, dans le huitième volume de son recueil. Cet écrit nous apprend qu'il est ordonné prêtre en 1725, et a rempli la fonction de confesseur dans deux abbayes de moniales cisterciennes : Orienten, en Campine, et Burtscheid, proche d'Aix-la-Chapelle, mais sans donner aucune précision chronologique. Le dernier renseignement délivré par cette notice est l'occupation par Duriau du poste de sous-prieur à l'abbaye durant vingt-trois années²⁸.

Durant l'Ancien Régime, les moniales n'avaient pas la possibilité de gérer seules l'organisation de leurs monastères. Les établissements féminins étaient ainsi dirigés par des prélats nommés par le conseil supérieur de leur ordre²⁹. Aux yeux des moines du XVIII^e siècle, la fonction de confesseur revêtait un caractère essentiel, en raison notamment de son influence manifeste sur la spiritualité des communautés féminines³⁰. Il semble donc que les moines désignés pour occuper de tels postes étaient tenus par leurs abbés en haute estime, à la mesure de l'importance de la mission qui leur était confiée. Servais Duriau n'a apparemment pas déçu les attentes de ses supérieurs, puisqu'il s'est vu confier à deux reprises l'encadrement spirituel de religieuses.

C'est probablement en raison des qualités d'administrateur et de conseiller dont il a pu faire preuve dans ces deux abbayes de moniales que Servais Duriau a été désigné pour occuper la fonction de sous-prieur du Val-Dieu, à partir de 1752, selon la notice biographique du recueil de gravures. L'attachement de Servais Duriau, tout au long de sa vie monastique, à divers postes de responsabilité, dont celui d'adjoint à l'abbé, tend à faire penser qu'il s'est investi de manière consciencieuse dans la vie, à la fois religieuse et temporelle, de son monastère. Il est malheureusement impossible de confronter cette assertion, qui se déduit des sources évoquant le personnage, avec l'opinion que d'autres personnes auraient pu en avoir.

La dernière pièce à verser au dossier biographique de Servais Duriau est l'attribution de ce titre de jubilaire en 1772, comme l'indique la notice rédigée à l'occasion de son décès. Il s'agit simplement d'une distinction honorifique conférée aux moines après cinquante ans de vie religieuse³¹. Cet aspect de la vie monastique de Servais Duriau pourrait paraître anodin dans le cadre de l'étude de sa collection d'estampes, mais il se révèle néanmoins essentiel car la dénomination « *Dominus Servatii Duriau jubilarii* », présente sur les pages de

²⁸ Il faut toutefois préciser qu'un dépouillement systématique des archives de l'abbaye aux Archives de l'Etat n'a pas permis d'exhumer de documents susceptibles de confirmer l'exactitude de ces affirmations. Il est néanmoins difficile d'imaginer que celles-ci puissent être fausses, sur base du principe que le rédacteur de cette brève notice biographique n'avait aucun intérêt à induire son futur lecteur en erreur, en ce qui concerne la personne de Servais Duriau. De plus, l'absence de documents ne signifie en aucun cas qu'ils n'aient jamais été rédigés. Le fonds d'archives de l'abbaye du Val-Dieu a subi de nombreuses altérations lors de la Révolution française et il est probable que des documents évoquant Servais Duriau aient disparu à cette époque.

²⁹ HEINNEBAU M.-E., *Les cisterciennes du pays mosan. Moniales et vie contemplative à l'époque moderne*, 1990, p. 398.

³⁰ VANDEKERCKHOVE A., *op. cit.*, 1954, p. 114-117.

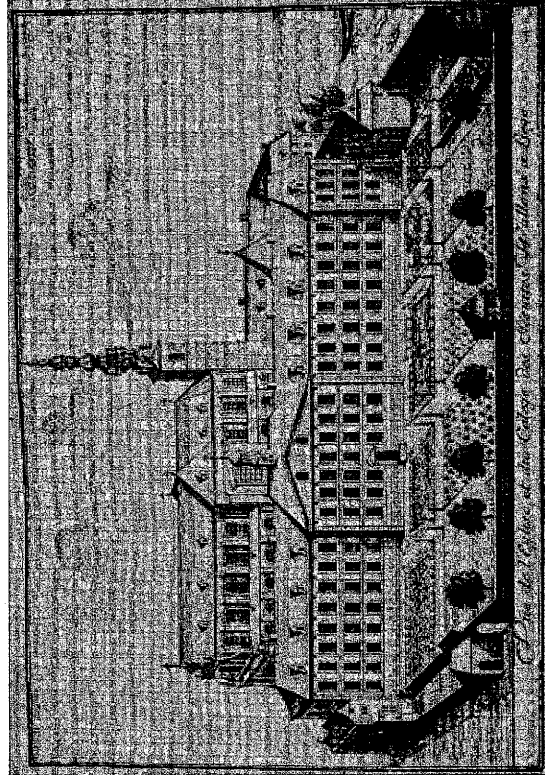
³¹ DUMONT B., *op. cit.*, 1976, p. 243.

garde de chaque volume du recueil permet de déterminer le *terminus post quem* de réalisation de ces frontispices, en l'occurrence l'année 1772.

Au terme de cette recherche biographique concernant le personnage de Servais Duriau, il apparaît que le goût prononcé qui a poussé le moine à consacrer sa vie à la constitution d'une impressionnante collection de gravures lui vient, très certainement, de son éducation dans un milieu bourgeois citadin aisé.

Il faut également insister sur la carrière monastique exemplaire de Servais Duriau, qui a gravi peu à peu divers échelons hiérarchiques au sein de l'abbaye du Val-Dieu. Duriau ne semble pas n'avoir été qu'un intellectuel, uniquement plongé dans la contemplation des gravures ou des ouvrages de la bibliothèque, mais également un homme actif, prêt à servir son abbé et à s'investir dans les missions que lui ont confiées ses supérieurs.

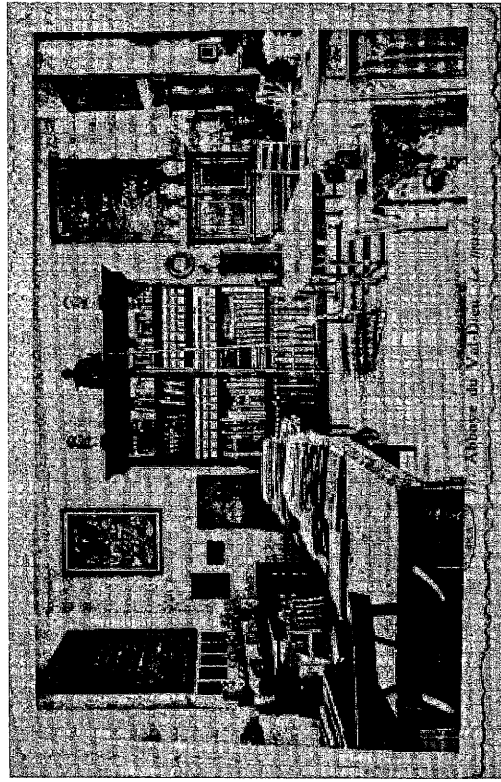
Mais plus que tout, il faut voir en Servais Duriau un personnage désireux de mettre à la disposition de ses frères un savoir encyclopédique, un outil documentaire couvrant de nombreux domaines. En raison de son ampleur, l'œuvre de Servais Duriau doit vraiment être considérée comme l'aboutissement d'une vie entière consacrée à une passion.



Vue de l'église et du collège des Jésuites wallons à Liège (Duriau, t. XXVI), par Remacle Leloup.

Historique de la collection

La collection Duriau a connu une histoire agitée, depuis la fin de l'Ancien Régime jusqu'à l'aube du XXI^e siècle, subissant divers voyages et déménagements, de même d'ailleurs que les ouvrages de la bibliothèque de l'abbaye³².



Le Musée de l'abbaye du Val-Dieu, photographie prise dans les années 1960. Les albums de la collection Duriau sont présentés dans la bibliothèque du fond.

Les gravures rassemblées par Servais Duriau ont été conservées jusqu'au commencement des troubles révolutionnaires dans la bibliothèque de l'abbaye. Le fait qu'elles soient ainsi accessibles à tous les membres de la communauté mérite d'être signalé. M. Jean-Yves Ricordeau a mis en exergue le fait que la plupart des ouvrages présents à l'abbaye du Val-Dieu sous l'Ancien Régime sont la propriété personnelle de certains moines, comme en témoignent des marques d'appartenance sur la première page, et il en conclut que tous les livres ne sont pas disponibles en libre accès à la bibliothèque, mais conservés dans la cellule de leur propriétaire jusqu'à sa mort³³. Servais Duriau a voulu, pour sa part, que tous les moines puissent profiter directement des fruits de son travail, puisqu'en 1774, soit un an avant son décès, l'abbé de Feller indique qu'il a vu et consulté l'ensemble des volumes dans la bibliothèque, à l'occasion d'une visite de l'abbaye.

³² Nos sources principales sont au nombre de trois : RENTIER J.-S., *op. cit.*, 1865, p. 186-188. - VANDEKERCKHOVE A., *op. cit.*, 1954, p. 371-379. - WILLEMS E., *op. cit.*, 1952, p. 57.
³³ RICORDEAU J.-Y., *op. cit.*, dans HUBERT J.-C. et alii, *op. cit.*, 1998, p. 77-100.

La tournure des événements politiques à la fin du XVIII^e siècle va avoir d'importantes répercussions sur la vie de l'abbaye. Entre septembre 1794 et mai 1795, les religieux abandonnent leur monastère pour se réfugier en Allemagne, tandis que les bâtiments, et par conséquent le contenu de la bibliothèque, sont mis sous scellés par l'administration française. L'administrateur du canton de Herve, Jean-Nicolas Decoulon, est chargé de dresser le catalogue des livres présents à l'abbaye, mais celui-ci n'a malheureusement pas été conservé. Dans un inventaire du mobilier, une note des commissaires précise, à la date du « 20 germinal 1795, troisième année républicaine, [...] N°13 : dans la bibliothèque se trouvent quantités de livres dont nous ne connaissons point la valeur, dont on le vendra par portions séparées.³⁴ »

La collection Duriau étant toujours présente au Val-Dieu lors du retour des moines, soit cette vente n'a pas eu lieu, soit aucun acheteur n'était intéressé.

En 1796, en raison de la suppression des communautés religieuses et devant la menace grandissante de confiscation de leur patrimoine, l'abbé Uls décide, le 4 décembre, de cacher les trente-deux albums au moulin de l'abbaye³⁵. Lorsque, en mai 1798, les religieux doivent abandonner leur monastère, l'abbé en devient le propriétaire à titre privé jusqu'à sa mort, en 1812. Malgré l'absence de sources concernant ce point précis, il nous semble plausible que les ouvrages composant la collection aient réintégré le Val-Dieu dès 1798, puisqu'ils étaient devenus la propriété privée de Jacques Uls. Il est cependant impossible d'évaluer les éventuelles altérations qu'ont pu connaître les gravures durant cette époque troublée.

Après le décès de l'abbé et en l'absence d'un testament, les bâtiments monastiques et le patrimoine artistique de l'abbaye deviennent le bien de Jean-François Hannotte, frère utérin du défunt et son seul héritier légal. Les deux filles de celui-ci en hériteront à leur tour en 1832 puis s'en défont le 22 mai 1840, au profit des abbés Henrotte et Burgers³⁶. C'est au cours de cette période, entre 1812 et 1840, que la collection Duriau quitte l'abbaye pour des années, et est dispersée par la famille de l'ancien abbé. Il faudra attendre l'année 1897 pour que les gravures retournent enfin au Val-Dieu, après de nombreuses pérégrinations.

Le rôle essentiel joué par le chanoine Nicolas Henrotte (1811-1897)³⁷ dans la sauvegarde de la collection Duriau est ici à souligner. C'est en effet grâce à ce personnage, grand bibliophile et ami des arts, qu'il est aujourd'hui possible de consulter les gravures rassemblées par Servais Duriau. Il a ainsi eu à cœur de reconstituer, au fil du temps, une grande partie de l'ensemble disséminé

³⁴ A.E.L., *Clergé régulier, Fonds des abbayes, Fonds du Val-Dieu*, n° XIII, *Documents relatifs à l'administration spirituelle et temporelle de l'abbaye 1789-1812, Inventaire des meubles et effets [...]*, par DECOULON J.-N., 1795.

³⁵ RENIER J.-S., *op. cit.*, 1865, p. 186.

³⁶ WILLEMS E., *op. cit.*, 1952, p. 35 et 40.

³⁷ Nicolas Henrotte a été ordonné prêtre en 1833. Il a été directeur spirituel et professeur de liturgie au Grand Séminaire de Liège. Il a également pris en charge la direction spirituelle de l'hospice de Bavrière, et a été chanoine honoraire de la cathédrale de Liège.

FONTAINE P., *Avant, pendant et après leur professorat au Grand Séminaire de Liège (19^e siècle). Dictionnaire bio-bibliographique*, 1997, p. 127-131.

en rachetant les volumes. Dans son *Historique [...]* publié en 1865, Renier indique que les volumes ont été réunis et font partie de la collection de gravures du chanoine Henrotte³⁸. À cette date, aucune gravure n'est donc revenue à l'abbaye.

L'épisode immédiatement postérieur des péripéties de la collection Duriau est raconté en 1952 par le frère Eugène Willems³⁹. Malgré l'absence d'indications chronologiques, celui-ci doit avoir eu lieu après 1865, car Renier n'en fait aucune mention. Après avoir reconstitué patiemment l'ensemble des gravures, le chanoine Henrotte a souhaité s'en défaire au profit d'une bibliothèque monastique, en l'occurrence celle de Saint-Bernard à Bornem, dans la province d'Anvers. Ce geste, difficilement explicable, doit probablement trouver son origine dans des relations privilégiées qu'aurait pu entretenir le chanoine avec certains membres de cette communauté. Cependant, le bibliothécaire de Saint-Bernard, dom Edmond de Fierlant, ne semble pas avoir apprécié ce don, pour des raisons idéologiques. Cet « ennemi juré des images et des gravures⁴⁰ » a donc fait mettre en vente la collection par l'entremise d'un certain Charles Peeters, de Louvain. Révolté par l'attitude assurément peu reconnaissante des moines de Bornem, Nicolas Henrotte s'est vu obligé de racheter une seconde fois les volumes de gravures et les a finalement déposés à la bibliothèque du Séminaire de Liège, institution au sein de laquelle il a exercé une grande partie de sa carrière.

Ce passage de la collection Duriau dans les murs du Séminaire durant une partie de la seconde moitié du XIX^e siècle a été ignoré par tous les historiens du Val-Dieu. Il constitue néanmoins une sorte de chaînon manquant, permettant d'établir la continuité de l'histoire des albums du vivant du chanoine Henrotte. Le catalogue par auteurs de cette bibliothèque, intitulé *Index alphabeticus catalogorum et bibliothecae majoris seminarii leodiensis* et rédigé entre 1845 et 1851 par l'abbé Kempencers et un groupe de séminaristes, contient en effet une précieuse *Notice sur la bibliothèque*, consignée sur deux folios insérés au début du manuscrit et datée des environs du troisième quart du XIX^e siècle :

« On remarque encore au Séminaire de Liège une grande collection de gravures, qui se trouvait autrefois à l'abbaye de Valdieu, et dont Feller rend compte en ces termes dans son *Itinéraire*, tome 1, art. Valdieu : [...]. Le nom de ce religieux est Dom Servais Duriau ; il est mort à l'abbaye de Valdieu, le 15 juillet 1775, âgé de 75 ans. La collection renferme plus de vingt-cinq mille pièces, accompagnées souvent de notes manuscrites [...].⁴¹ »

Les termes utilisés par le rédacteur de ce texte montrent clairement que les gravures ne sont pas destinées à réintégrer leur abbaye d'origine mais sont considérées comme faisant bel et bien partie des collections de la bibliothèque. Il apparaît cependant que ce dépôt du chanoine Henrotte n'était que provisoire.

³⁸ RENIER J.-S., *op. cit.*, 1865, p. 186.

³⁹ WILLEMS E., *op. cit.*, 1952, p. 57.

⁴⁰ *Ibidem*, p. 57.

⁴¹ Séminaire de Liège, *Notice sur la bibliothèque*, dans *Index alphabeticus catalogorum et bibliothecae majoris seminarii leodiensis*, catalogue par auteurs des ouvrages de la bibliothèque du Grand Séminaire de Liège, 1851.

À la mort de celui-ci en effet, le 22 avril 1897, l'abbaye du Val-Dieu, pour la renaissance de laquelle il avait tant fait, est nommée légataire de l'ensemble de ses collections artistiques. Le monastère rentre ainsi à nouveau en possession des gravures rassemblées par Servais Duriau, mais aussi de nombreuses autres estampes et de plusieurs dessins dont la plupart sont des vues de la cathédrale Saint-Lambert⁴². La collection Duriau ne quittera plus le musée de l'abbaye jusqu'en 2001.

Le retour des albums au Val-Dieu ne signifie pas pour autant que ceux-ci seront conservés de manière consciencieuse. Plus d'une dizaine de volumes vont en effet disparaître au cours du XX^e siècle.

Dans son ouvrage de 1954, le moine Antoine Vandekerckhove affirme que les trente-deux volumes se trouvent bien à l'abbaye⁴³. Son témoignage entre cependant en contradiction avec celui d'un autre religieux du Val-Dieu, Eugène Willems qui, deux ans auparavant, déclare que trois volumes déjà ont disparu⁴⁴. Nous estimons les écrits du premier comme peu fiables car son texte est, dans sa majeure partie, recopié littéralement du livre de Jean-Simon Renier, publié près d'un siècle auparavant, et il ne semble pas toujours avoir pris la peine de vérifier l'exactitude de ses assertions. Willems semble donc plus crédible et mieux informé, puisqu'il va même jusqu'à affirmer que deux des volumes perdus appartiennent aux descendants de Renier. En se souvenant que Henrotte et Renier ont entretenu des liens d'amitié, comme en témoigne d'ailleurs une photographie prise vers 1875⁴⁵, l'hypothèse que ce dernier soit entré en possession d'une petite partie de la collection réunie par son compagnon ne paraît pas absurde.

Le livret *Manières des volumes de gravures réunies par Servais Duriau* [...] évoqué précédemment, confirme de manière certaine les affirmations de Willems, selon lesquelles vingt-neuf volumes de la collection Duriau seraient retournés au Val-Dieu en 1897. Ce document, sorte de catalogue par sujets des estampes de la bibliothèque, aujourd'hui conservé au Trésor de la cathédrale de Liège, présente en effet le contenu des différents volumes, nécessairement présents par conséquent dans la première moitié du XX^e siècle, et constitue ainsi une preuve irréfutable du retour quasi complet de la collection dans les murs du monastère.

Une lettre adressée le 25 juin 1967 à l'abbé du Val-Dieu par un prêtre en retraite à Luxembourg, Louis Schaack, nous apprend que, quinze ans après la publication de l'ouvrage de Willems, deux volumes de la collection Duriau ont déjà quitté les murs de l'abbaye. Il affirme en effet, dans le cadre d'une demande de renseignements concernant une étude historique : « Par le R. P. supérieur des Jésuites, je viens d'apprendre que l'abbaye de Val-Dieu possède

⁴² HUBERT J.-C., *La donation du chanoine Nicolas Henrotte ou le renouveau matériel et spirituel de l'abbaye du Val-Dieu au XIX^e siècle*, dans *L'estampe au Val-Dieu*, 1999, p. 18.

⁴³ VANDEKERCKHOVE A., *op. cit.*, 1954, p. 372.

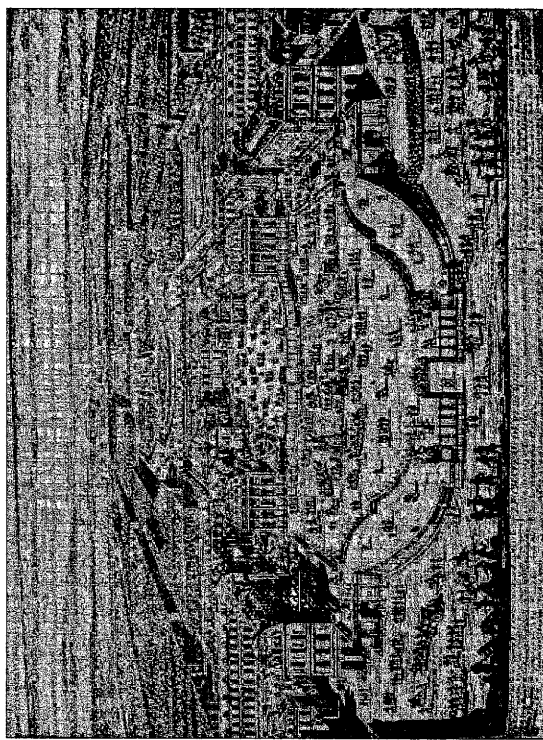
⁴⁴ WILLEMS E., *op. cit.*, 1952, p. 57.

⁴⁵ Cette photographie est reproduite dans *L'estampe au Val-Dieu*, 1999, p. 16.

une collection importante d'estampes et un manuscrit en vingt-sept volumes [...]»⁴⁶. Il est évident que cette allusion à un manuscrit désigne les albums réalisés par Duriau.

Il est par ailleurs possible de se faire idée de la manière dont les moines se sont progressivement défait d'une partie de leur important patrimoine d'estampes en consultant le dossier « *Gravures* » des *Archives de l'abbaye du Val-Dieu aux XIX^e et XX^e siècles*. Ces documents y ont été conservés jusqu'en 2001, date à laquelle ils ont rejoint le fonds d'archives d'Ancien Régime de l'abbaye aux Archives de l'État de Liège. Dans ce dossier se trouvent de nombreux courtiers adressés à l'abbé ou au bibliothécaire durant les années 1960 et 1970 concernant les collections de gravures du Val-Dieu. Ces lettres, rédigées par des particuliers et des institutions officielles, telle la Bibliothèque Royale de Belgique, ont pour objet la vente de certaines estampes issues des volumes de Duriau ou de la donation du chanoine Henrotte. S'y retrouvent également des factures, des listes de gravures avec les prix correspondant, des demandes de renseignements quant à d'éventuelles ventes...

Une part non négligeable du patrimoine de l'abbaye a ainsi été réalisée par les moines eux-mêmes durant la seconde moitié du XX^e siècle. Qu'il s'agisse d'un appât du gain, comme toute dérisoire par rapport à la valeur réelle des pièces disséminées, ou d'une condition nécessaire à la survie matérielle des religieux, la conservation de l'intégrité de cet ensemble proprement exceptionnel n'a toutefois pas prévalu.



Vue du château et des jardins de Versailles (Duriau, t. XXV).

⁴⁶ A.E.L., *Archives de l'abbaye du Val-Dieu aux XIX^e et XX^e siècles*, dossier *Gravures*.

Conclusion

Au moment de conclure cet article consacré à la présentation d'un fonds d'estampes qui n'a pas encore suffisamment acquis une reconnaissance pourtant méritée, nous voudrions principalement nous tourner vers l'avenir de cette très belle collection et envisager quelques pistes, persuadé de l'intérêt de la poursuite des recherches à son sujet.

Transférées au Trésor de la cathédrale de Liège, les collections de gravures de l'abbaye du Val-Dieu sont enfin mises à l'abri d'éventuelles disparitions et un véritable travail scientifique peut être envisagé. Conjointement à un indispensable inventaire s'est posé le problème de la meilleure conservation possible des albums de gravures dont la manutention interpestive a rendu fragile leur état. C'est un aspect souvent méconnu du travail des institutions muséales qu'il convient de souligner dans leur recherche continue de ressources financières pour la préservation du patrimoine artistique.

Une fois ce travail de longue haleine accompli, nous espérons pouvoir répondre aux nombreuses questions que posent ces volumes, notamment en ce qui concerne les rapports entre les images et les textes transcrits par le moine. L'étude de la structure interne de ces recueils permettra ainsi d'affiner considérablement notre connaissance des buts et des moyens mis en œuvre par Servais Duriau dans la réalisation de ce document étonnant. L'association étroite entre la collection et certains ouvrages de la bibliothèque perdue du monastère constitue enfin une perspective d'étude résolument neuve et passionnante. Nous sommes persuadé que la collection Duriau a encore beaucoup à apprendre aux chercheurs, en tant que recueil d'œuvres d'art d'abord, mais aussi comme le fruit d'une réflexion intellectuelle digne d'être saluée.



Allégorie de la Peinture, avec les notes transcrits par Servais Duriau (Duriau, tome XVII).

Annexe

Liste des trente-deux volumes de la collection Duriau, établie en 1865 par Renier. Les titres inscrits en italique sont ceux des albums actuellement conservés, tandis que les autres sont portés disparus.

- I : Contenant le vieux Testament, avec des notes extraites du savant et révérendissime père Dom Calmet.
- II : Nouveau Testament, avec les notes de Dom Calmet.
- III : *Contenant tous les papes avec leurs vies, depuis saint Pierre jusqu'à Clément XIV, glorieusement régnant.*
- IV : Hérésies de Jean Wyclif, de Martin Luther, de Jean Calvin, des anabaptistes, des albigéois, portraits des théologiens ou ministres protestants, vues de Port-Royal, jansénistes.
- V : *Empereurs romains, persécutions, martyrs, saints et saintes.*
- VI : *Contenant les cardinaux, archevêques, évêques, docteurs et curés tant de la France que du Pays Bas.*
- VII : *Contenant les archevêques et évêques du Saint-Empire et autres ecclésiastiques, avec la vie des évêques de Liège jusqu'à Charles de Velbruck, élu le 16 janvier 1772.*
- VIII : *Contenant les anachorètes, les bénédictins, camaldules, grandmont, chartreux, et cisterciens.*
- IX : *Contenant les prémontrés, chanoines réguliers, Fontevaux, célestins, ordres religieux, confrérie de la rédemption des captifs, institut de l'ordre de saint Antoine, les chevaliers et les commanderies de l'ordre teutonique, les carmes, les dominicains, les augustins.*
- X : *Contenant des ordres de saint François, des minimes, des jésuites, des pères de l'oratoire, des théatins, des clercs réguliers, et la vie de sainte Brigitte en 50 parties.*
- XI : Mélanges concernant les ordres religieux.
- XII : *Contenant par ordre alphabétique les électeurs, archevêques, évêques, princes souverains de l'Empire, de l'Angleterre, du Nord et de la Hollande.*
- XIII : *Contenant les rois et reines de France, les princes du sang et autres princes, et les rois et reines d'Espagne, de Naples, de Sicile, de Savoie, de Lorraine et autres princes d'Italie.*
- XIV : *Contenant les ducs et duchesses de Brabant et des révolutions des Pays Bas, des généraux, amiraux, gouverneurs et autres capitaines.*
- XV : Ambassadeurs et plénipotentiaires au traité de Munster et d'Osnabrück, portraits des grands hommes et femmes célèbres.
- XVI : Suite des grands hommes, traités des suppliciés.

- *XXVII* : Artistes, peintres, graveurs, architectes, etc... *Portraits connus sous le nom d'icongraphie de Van Dijk*.
- *XVIII* : Fables par des Marolles, animaux d'Esopé, de Phèdre, de la Fontaine, 1753.
- *XIX* : Suite de la peinture avec beaucoup de figures et de morceaux d'académie, pour apprendre à dessiner, 1755.
- *XX* : *Contenant les énigmes, allusions, doctrines des mœurs, symboles, figures hiéroglyphiques, anno 1756.*
- *XXI* : *Contenant l'Espagne, Naples, Milan, Florence et de l'Italie, et antiquités romaines, anno 1770.*
- *XXII* : *Contenant la Sardaigne, Savoie, Suisse, Gènes, Italie, Portugal, Venise, anno 1771.*
- *XXIII* : *Contenant les villes d'Allemagne, de Pologne, Suède, Danemark, Moscovie, avec le siège de Vienne, anno 1755.*
- *XXIV* : *Contenant les villes de la Hongrie, Turquie, Asie, Afrique, Amérique, avec leurs empereurs, rois, anno 1739.*
- *XXV* : *Contenant les villes, châteaux, labyrinthes, maisons de plaisance et curiosités de la France, anno 1752.*
- *XXVI* : *Contenant les villes du Hainaut, de Flandres, Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, et les villes, châteaux, abbayes, anno 1763.*
- *XXVII* : *Contenant les villes de la Hollande rares, d'Amsterdam, de l'Angleterre, anno 1763.*
- *XXVIII* : *Contenant les dessins, armoiries, le blason et l'empire de Mars, anno 1753.*
- *XXIX* : Artisans, comédiens, gueux, grotesques, avec beaucoup de vers, devises, pensées, morales.
- *XXX* : Animaux, chasses, fleurs, oiseaux, papillons, paysages.
- *XXXI* : Sujets sacrés, parmi lesquels une partie de l'œuvre de Rubens.
- *XXXII* : Sujets profanes.

Bibliographie⁴⁷

Sources manuscrites

Aux Archives de l'État (Liège)

- Archives de l'abbaye du Val-Dieu aux *XIX^e* et *XX^e* siècles, dossier Gravures.
- Clergé régulier, Fonds des abbayes, Fonds du Val-Dieu, n° XIII, Documents relatifs à l'administration spirituelle et temporelle de l'abbaye 1789-1812, Inventaire des meubles et effets trouvés à l'abbaye du Val Dieu sous les celex mis sur les chambres et autres places, par DECOULON J.-N., administrateur du canton de Herve, 1795.
- Registres paroissiaux de Liège, n° 22 (Notre-Dame aux Fonts, 1691-1696).
- Registres paroissiaux de Liège, n° 24 (Notre-Dame aux Fonts, 1699-1703).
- Registres paroissiaux de Liège, n° 97 (Saint-André).

À la bibliothèque du Séminaire (Liège)

- Notice sur la bibliothèque, dans *Index alphabeticus catalogorum et bibliothecae majoris seminarii leodiensis*, Catalogue par auteurs des ouvrages de la bibliothèque du Grand Séminaire de Liège, 1851.

Au Trésor de la cathédrale de Liège

- Matières des volumes de gravures réunies par Servais Duriau, avec les notes de Dom Augustin Galmet († 1757 à 87 ans), Bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hydulphe, abbé de Senones en Lorraine, *Inventaire de la collection Duriau provenant de la bibliothèque de l'abbaye du Val-Dieu, XX^e siècle.*

⁴⁷ Nous n'avons indiqué ici que les ouvrages et documents cités en notes dans le texte, ainsi que quelques travaux essentiels relatifs à l'histoire de l'abbaye du Val-Dieu.

Sources éditées

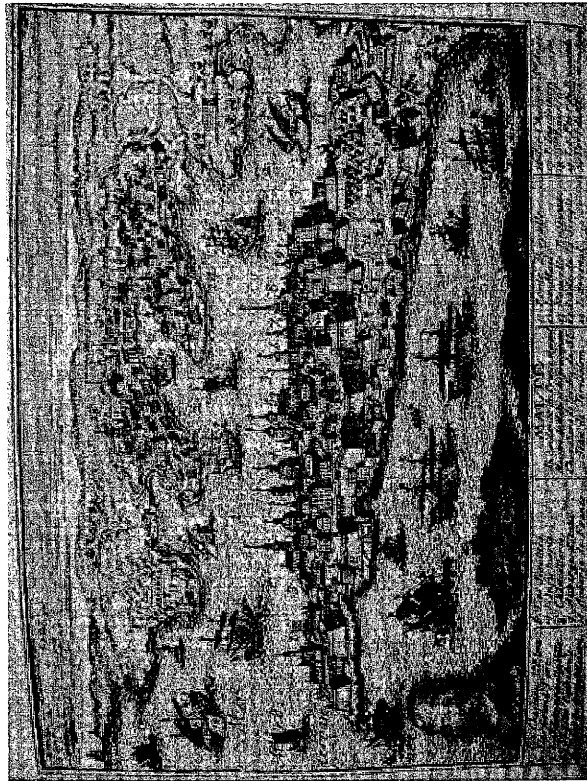
- ALQUIE F.-S. d', *Les délices de la France contenant la description du Royaume, Provinces, Pays, Villes, Châteaux de plaisance, Rivières*, 3 tomes, Bruxelles, Louis de Wainne, 1721.
- *La Clef du Cabinet des Princes de l'Europe, ou Recueil Historique et Politique sur les matières du tems*, Tome CII, Luxembourg, chez l'héritière d'André Chevalier, Janvier 1755.
- DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-N., *Voyage pittoresque de Paris ; ou Indication de tout ce qu'il y a de plus beau dans cette grande Ville en Peinture, Sculpture, & Architecture*, Paris, de Bure l'aîné, 3^e éd., 1757.
- FELLER F. de, *Itinéraire, ou voyages en diverses parties de l'Europe. Ouvrage posthume*, 2 vol., Liège, Lemarié, 1822-1823.
- *Journal des abbés du Val-Dieu*, éd. par MEHREN B. et RUWET J., Abbaye du Val-Dieu, C.E.C., 1946.
- MORERIL., *Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane [...]*, 6 vol., Bâle, Jean Brandmuller, 1731-1732.

Travaux

- ADHEMAR J., *Le public de l'estampe, dans Nouvelles de l'estampe*, t. 37, p. 7-19, Paris, 1978.
- BERLIÈRE U. et alii, *Monasticon belge*, 8 tomes parus, Abbaye de Maréssous et Liège, Centre national de recherches d'histoire religieuse, depuis 1897.
- *Bibliothèque Nationale. Département des estampes. Inventaire du fonds français. Graveurs du XVII^e siècle*, par WEIGERT R.-A. et PREAUD M., 13 tomes parus, Paris, Bibliothèque Nationale, depuis 1939.
- *Bibliothèque Nationale. Département des estampes. Inventaire du fonds français. Graveurs du XVIII^e siècle*, par ROUX M., 17 tomes parus, Paris, Bibliothèque Nationale, depuis 1930.
- BORCHGRAVE d'ALTENA J. de, *Trésors d'art de l'abbaye Notre-Dame du Val-Dieu. Catalogue de l'exposition organisée du 31 juillet au 25 septembre 1966*, Liège, Desoer, 1966.
- BORMAN C. de, *Les échevins de la souveraine justice de Liège*, 2 tomes, Liège, Grandmont-Donders et D. Cormaux, 1892-1899.

- CHASTEL A., *L'art français, Ancien Régime (1620-1775)*, Paris, Flammarion, 1995.
- DEMOULIN B. et KUPPER J.-L., *Histoire de la principauté de Liège, de l'an mille à la Révolution*, Toulouse, Privat, 2002.
- *Dictionnaire des auteurs cisterciens*, sous la dir. de BROUETTE E., DIMIER A. et MANNING E., Abbaye de Rochefort, La documentation cistercienne, 1975.
- *Dictionnaire des lettres françaises, le XVIII^e siècle*, sous la dir. de MOUREAU F., Paris, Fayard, 1995.
- DROIXHE D. et alii, *Livres et Lumières au pays de Liège (1730-1830)*, Liège, Desoer, 1980.
- DUMONT B., *La population de l'abbaye du Val-Dieu sous l'Ancien Régime, dans Cîteaux. Commentarii cistercienses*, t. XXVII, p. 226-266, 1976.
- FONTAINE P., *Avant, pendant et après leur professorat au Grand Séminaire de Liège (19^e siècle). Dictionnaire bio-bibliographique*, Bruxelles et Rome, Institut historique belge de Rome, 1997.
- GASNAULT P., *Motivations, conditions de travail et héritage des bénédictins érudits de la congrégation de Saint-Maur, dans L'érudition mauriste à Saint-Germain-des-Prés*, p. 33-43, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1999.
- HENNEAU M.-E., *Les cisterciennes du pays mosan. Moniales et vie contemplative à l'époque moderne*, Bruxelles et Rome, Institut historique belge de Rome, 1990.
- HUBERT J.-C. et alii, *Notre-Dame du Val-Dieu, une abbaye, un ordre, une histoire. Catalogue de l'exposition organisée du 18 juillet au 20 septembre 1998*, Liège, Derouaux Ordina, 1998.
- HUBERT J.-C. et alii, *L'estampe au Val-Dieu. Catalogue de l'exposition organisée du 26 juin au 29 août 1999*, Ans, Frings, 1999.
- LAGUESSE N., *Patrimoine de l'abbaye Notre-Dame du Val-Dieu. Catalogue de l'exposition organisée du 29 août au 13 septembre 1992*, Abbaye du Val-Dieu, 1992.
- LARAN J., *L'estampe*, 2 tomes, Paris, Presses universitaires de France, 1959.
- *Le siècle des Lumières dans la principauté de Liège. Catalogue de l'exposition organisée au musée de l'Art wallon, octobre-décembre 1980*, Liège, Massoz, 1980.
- MEYER J., *Les Européens et les autres, de Cortès à Washington*, Paris, Armand Colin, 1975.
- RENIER J.-S., *Historique de l'abbaye du Val-Dieu, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Liège, jadis au duché de Limbourg, aujourd'hui en la province de Liège, arrondissement de Verviers, Verviers, Crouquet, 1865.*

- RUWET J., *L'abbaye cistercienne de Notre-Dame du Val-Dieu*, Dison, Lelotte, 1966.
- VANDEKERCKHOVE A., *Histoire de l'abbaye du Val-Dieu à travers les siècles (1215-1954)*, Dison, Jaspers-Grégoire, 1954, 2^e éd.
- WILLEMS E., *Dans le lien de la paix*, Abbaye du Val-Dieu, 1952.



Vue de l'île de Malte (Duriou, t. XXIV).

Université de Liège
U.D. Sciences historiques

Informations pratiques

Siège social : rue Hors-Château, 65, B-4000 LIÈGE.

Cotisations et abonnements aux publications :

Membres adhérents (adhérents, associés, administrateurs)	20 €.
Membres protecteurs	30 €.
Membres de moins de 25 ans	15 €.
Membres habitant sous le même toit	5 €.
Abonnement pour associations	33 €.

à verser au CCP 000-0323840-54 avec la mention "cotisation *année*".
Les dons de 30 € et plus au-delà de la cotisation de base, bénéficient de l'exonération fiscale.

Majoration pour frais d'envoi à l'étranger :

UE : 12 € ; hors UE : 15 €.

<http://www.vieuxliege.be>

Forum sur le site web de l'asbl.

Courriel : vieuxliege@vieuxliege.be



COMMISSION DES PUBLICATIONS

Secrétaire : M. Fabrice MULLER, rue Wiertz, 37B, 4000 Liège.

Membres : M^{lle} Sylvie BOULVAIN, rue Delfosse, 3, 4000 Liège.
M^{me} Marie-Guy BOUTIER, rue des Augustins, 22, 4000 Liège.
M. Joseph DELHAXHE, cour des Minimes, 12, 4000 Liège.
M. Bruno DUMONT, rue Volière, 31, 4000 Liège.
M. Richard FORGEUR, boulevard Frère-Orban, 39, 4000 Liège.
M. Pierre GASON, quai Churchill, 6B, boîte 81, 4020 Liège.
M. Étienne HÉLIN, rue Henri-Maus, 141, 4000 Liège.
M. Pierre-Yves KAIRIS, rue des ^{villages} ~~villages~~ 66, 4000 Liège.
M. Jacques LIÉNARD, avenue C
M. Pierre VELDEN, boulevard J

300 Liège.

ULg - BOPHl-sc. hist.



500503626